

Benoit Lagray

En son Honneur au versant de la  
République Française

Cette de naissance de François Joseph  
Dufay né ce jour d'hui a sept heures d'après  
le soir, fils légitime de benoit Joseph Dufay  
marchand et de Marie Augustine  
Godart tous deux domiciliés à Weysses, le  
père de l'enfant a été reconnu être malade  
le premier témoin a été Marie Lucie  
Watez âgée de vingt ans domiciliée à  
Weysses le second a été François Joseph  
Debrue cultivateur domicilié à Weysses  
âgé de vingt un an.

Pour la requête avons faite par le D<sup>te</sup>  
Benoit Joseph Dufay père de l'enfant et ont  
lesdits témoins déclaré savoir signer et lire  
du père qui a déclaré ne savoir écrire  
constaté suivant la loi par moi Louis  
Joseph Debrue maire d'icelle ville faisant  
les fonctions d'officier public de l'état civil  
à Weysses

L. J. Debrue

meuble walle

N.1801.7.22

N.09.TH.3

Du trois thermidor an neuvieme de la  
République française

Acte de naissance de françois joseph  
Dufay né ce jourd'hui a sept heures du  
soir, fils legitime de benoit joseph Dufay  
manouvrier et de marie augustine josephe  
godart tous deux domiciliés a Wizernes, le  
sexe de l' enfant a été reconnu être masculin  
le premier temoin a été marie cecile  
Watez agée de vingt un ans domiciliée a  
Blendeque le second a été françois joseph  
Delrue cultivateur domicilié a Wizernes  
agé de vingt un an.

Sur la requisition a nous faite par le C<sup>ten</sup>  
Benoit joseph dufay pere de l' enfant et ont  
lesdits temoins déclaré savoir signer a l' exption  
du pere qui a déclaré ne savoir écrire  
constaté suivant la loi par moi Louis  
joseph cleuet maire dudit lieu faisant  
les fonctions d' officier public de l' etat civil  
sousigné *L J Cleuet mcecile wattel*  
*f : j delrue*